

Lambersart **N°56** info

MARS 2022

11

Vélo : des box
près de chez vous

14-15

Exposition : redécouvrez
l'avenue de l'Hippodrome

16-17

Assemblées de quartier :
des réponses à vos questions

*Lambersart solidaire
avec les Ukrainiens*



Ouverture



Hip-hop : succès pour le deuxième spectacle de la saison culturelle à Malraux!



Zone 30 : les panneaux et les ellipses au sol sont désormais posés, presque tout Lambersart est en zone 30! Pensez-y!



Rencontre petite enfance : "Nos ados, nos enfants face au monde d'aujourd'hui", c'était le thème de la rencontre du 3 mars.



Mars bleu : l'hôtel de ville s'est illuminé en bleu pour sensibiliser au cancer colorectal.

La vie est parfois bizarre. Alors que la guerre fait rage en Ukraine, que chaque jour apporte son lot de détresses, de destruction et son décompte macabre, nous sommes parfois désarçonnés et fort heureusement parfois très très très agréablement surpris. Quand ça ? Quand nous nous penchons sur le facebook de la ville pardi. Alors qu'une menace nucléaire à peine voilée nous tombe sur le coin de la figure au réveil, on fait face au même moment à un drôle de message du genre "Lambersart de pire en pire", avec une plaque de rue vieillissante gisant au bas de son piquet et un commentaire : "Cette plaque attend désespérément d'être fixée".

Vous avez les mêmes yeux que nous, nous n'avons pas dû être les seuls à être troublés. Alors, le boulot a été fait, le message relayé au service concerné, mais sans être sûr que cette "urgence" ait été traitée, qu'importe elle ne tiendra pas longtemps si une bombe lui tombe dessus. Ça fait bizarre, mais la vie continue et loin de nous l'idée de faire la morale, car chacun a ses petites contrariétés. D'ailleurs, derrière son clavier, il n'y a pas plus tard qu'une heure, la personne qui tapote cet édito se faisait la remarque, alors qu'elle pensait à un truc insignifiant, très personnel et qui l'ennuie, "il y a des choses bien plus graves dans la vie". C'est sûrement humain de tout ramener à sa petite personne.

En revanche, bravo, de nombreux Lambersartois ont eu le mérite de réveiller un élan de solidarité qui sommeillait dans le cœur de beaucoup d'entre vous. Ça ne faisait pas trois jours de guerre que certains demandaient à accueillir des réfugiés qui n'avaient même pas encore quitté l'Ukraine et qui ne savaient même pas une semaine plus tôt qu'ils seraient réfugiés un jour dans leur vie. Tout peut arriver si vite. D'autres ont demandé ce qu'il était possible de donner : vêtements, nourriture, médicaments. Cette générosité a été si forte et si belle, qu'elle a fait plaisir à voir et à écrire. Une semaine avant la guerre, les agents vous venaient en aide pour sécuriser les parcs, les jardins et les rues à la suite de la tempête et une semaine après c'est vous qui vous organisiez pour venir en aide à des gens que vous ne connaissez pas et qui vivent à plus de 2 000 km. C'est sûrement humain d'avoir de l'empathie et d'avoir envie d'aider son prochain, et quitte à choisir c'est cette facette de l'humanité que nous préférons tous.

La rédaction

- 6-9 **Ukraine** : les Lambersartois solidaires
- 12-13 **Arbres** : concilier élagage et nidification
- 10 **Analyse des besoins sociaux** : premiers axes d'action
- 18 **Concertations** : l'avenue Becquart et le 117 rue du Bourg



Transition écologique



Lien social



Démocratie participative



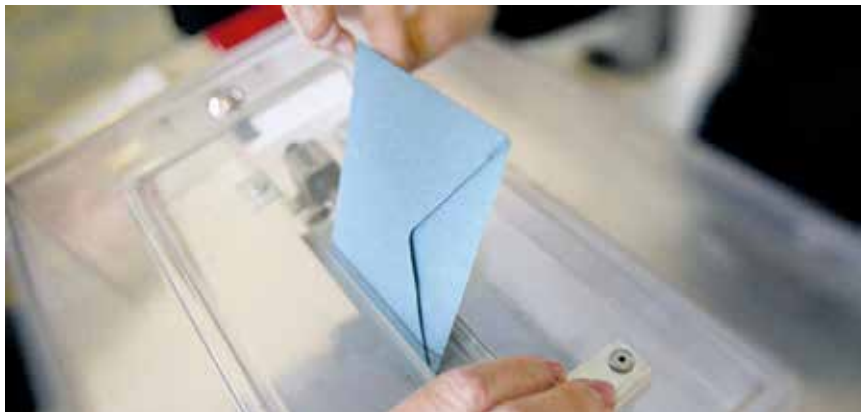
VILLE DE LAMBERSART



Responsable de publication : Emmanuel Magdelaine / **Mise en page** : Service communication / **Rédaction** : Arnaud Delcroix - Agnès Fourdrigniez / **Photos** : Arnaud Delcroix - Agnès Fourdrigniez / Impression Jean Bernard : imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement / Diffusion gratuite : Mairie de Lambersart **Direction de l'information** - Hôtel de ville 03 20 08 44 44 / **Contact rédaction** : lambersartinfo@ville-lambersart.fr / Dépôt légal en cours.

Pratique & utile

🗣️ Élections présidentielle et législatives : ce qu'il faut savoir.



Déplacement de certains bureaux de vote

Après avoir été déplacés lors des élections régionales et départementales de 2021, certains bureaux de vote réintègrent leur lieu d'origine pour l'élection présidentielle des 10 et 24 avril et les élections législatives des 12 et 19 juin. Les bureaux de vote du Champ de Courses n° 2 et 3 réintègrent la salle Marcelle-Honvault, 14 rue Marcel-De-Rycke. Les bureaux de vote n° 6, 7 et 8 réintègrent la salle André-Malraux, place Félix-Clouët-des-Pesruches. Les bureaux de vote n° 4, 5 et 17, exceptionnellement installés au centre Georges-Delfosse lors des dernières élections, seront installés à l'école Albert-Samain, place de la République (et non pas à l'école La Fontaine).

Vote par procuration

En cas d'absence aux élections présidentielles et législatives, il est possible de voter par procuration. Pour ce faire, il convient d'établir une procuration auprès d'un commissariat de police ou de gendarmerie ou du Tribunal d'Instance de son domicile ou de son lieu de travail. La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Nouveauté : le mandant et le mandataire n'ont plus besoin d'être électeurs de la même commune, la seule contrainte pour le mandataire sera de se rendre au bureau de vote du mandant pour voter pour lui. En revanche, contrairement aux dernières élections, le mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration (ou 2 si au moins une est établie

à l'étranger).

Un dispositif de dématérialisation des procurations est également mis en place, intitulé Maprocuration, il permet de réduire le temps consacré à l'établissement de votre procuration. Il vous suffit de faire votre demande de procuration en ligne depuis votre smartphone ou votre ordinateur, de vous rendre auprès d'un commissariat de police, muni de votre pièce d'identité et de la référence de votre dossier, après vérification de vos données votre procuration est instantanément et de manière dématérialisée transmise en mairie, sans aucune impression de document de votre part. Rendez-vous sur www.maprocuration.gouv.fr

Une navette pour les élections

Si vous rencontrez des difficultés liées à l'âge ou au handicap pour vous rendre à votre bureau de vote, la mairie peut venir vous chercher à votre domicile.



Cette navette est gratuite. Contactez la mairie au 03 20 08 44 44.



📌 Appel à projets 2022 : participez !

Chaque année, l'appel à projets a pour objectif de répondre aux sollicitations de nombreuses associations, entreprises ou de particuliers lambersartois pour l'octroi d'aides à la réalisation de projets dans des domaines très divers : humanitaire, économique, artistique, culturel, sportif, citoyen ou encore en faveur du développement durable. Cette année, l'appel à projet sera orienté de préférence sur le thème "**Vers une mobilité durable**". Le dossier de candidature sera en ligne sur le site de la Ville www.lambersart.fr à partir du 4 avril et jusqu'au 13 mai. Le jury se réunira en juin, et la remise des diplômes aura lieu en juillet. Pour 2022, l'enveloppe à répartir entre les lauréats est de 10 000 €.

😊 Vie de couple et droits des femmes : un mini-bus à votre écoute



À l'invitation du CCAS, le mini-bus itinérant "Nina et Simon.e.s" va passer une journée à Lambersart. C'est un espace où l'on écoute les femmes et où on les oriente, sur des sujets de vie de couple et de sexualité, d'égalité ou de problématiques liées au travail. Venez en discuter sans rendez-vous de manière anonyme, gratuite et confidentielle. Le mini-bus "Nina et Simon.e.s" stationnera mercredi 30

mars de 10h à 13h place du Nouveau Canteleu, et de 14h à 16h parvis Abbé-Pierre, face à l'espace Pierre-de-Coubertin. Ce projet, né suite au premier confinement marqué par une hausse des violences conjugales, est porté par l'association Solfa et par la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité.

Éclairage public : des économies

La Ville procède actuellement au changement de 3 000 gamelles d'éclairage public, encore équipées de lampes à haute pression très consommatrices d'électricité, pour les équiper des Led les plus récentes, bien moins gourmandes en énergie. Les agents des services techniques ont commencé ce travail depuis plus d'un mois, passant dans différents quartiers avec leur nacelle, et cela devrait durer encore quelques mois avant de venir à bout du travail et de voir les effets sur la facture municipale.



Pour les 0-3 ans : l'îlot Champêtre et l'îlot Trésor



Inspirés de la "maison verte" de Françoise Dolto et Bernard Thys, l'îlot Champêtre et l'îlot Trésor sont des espaces de jeu spécialement conçus et adaptés aux bébés et aux jeunes enfants (de 0 à 3 ans) accompagnés d'un adulte (parents, grands-parents, assistantes maternelles) et sont le parfait complément de la Bougeothèque. Les futures mamans sont également les bienvenues. C'est sans inscription,

alors n'hésitez plus, venez à tout moment avec vos enfants pour y rencontrer d'autres personnes et d'autres enfants. L'îlot Trésor, 110 avenue de la Liberté, ouvert le mardi de 8h45 à 11h30, sauf vacances scolaires. L'îlot Champêtre, 52 rue Georges-Boidin, 03 20 92 95 15, ouvert le lundi de 13h45 à 17h et le jeudi de 14h15 à 17h30 (ouvert le jeudi pendant les vacances scolaires).

Vaccination COVID:

Depuis le 14 mars 2022, les personnes âgées de 80 ans et plus sont éligibles à un deuxième rappel vaccinal à partir de 3 mois après l'injection du premier rappel. Pour plus d'informations, vous pouvez vous rapprocher de votre médecin ou de votre pharmacien.



Les petits frères des Pauvres recherchent des bénévoles

Depuis 1946, les petits frères des Pauvres, association apolitique et non confessionnelle, accompagnent des personnes de plus de 50 ans souffrant de solitude, de pauvreté, d'exclusion, de maladies graves. L'équipe de la Métropole Nord-Ouest, à Lambersart, recherche de nouveaux bénévoles. Selon vos aspirations et disponibilités, chacun peut s'engager : proposer une écoute et partager des petits plaisirs de la vie en rendant visite régulièrement à des personnes âgées. Vous êtes intéressé ? Ou vous souhaitez signaler une personne qui souhaiterait être accompagnée ? Venez rencontrer l'association lors des permanences qui auront lieu le 7 avril de 14h à 17h et le 21 juin de 14h à 17h, en mairie de Lambersart.

Contact : 07 89 71 96 06
anaïs.robillard@petitsfreresdespauvres.fr

Collège Lavoisier

Venez découvrir le collège Lavoisier, dans le quartier de Canteleu, lors de l'opération portes ouvertes, vendredi 1^{er} avril, de 17h à 20h. Il s'agit de portes ouvertes spéciales 40^e anniversaire.

Une Bibliothèque pour tous à Canteleu

Depuis le 1^{er} janvier, la bibliothèque Jeanne-d'Arc du centre Jules-Maillot à Canteleu a intégré le réseau des Bibliothèques pour tous après la décision de Marie-Édith Brouwer, la responsable, de cesser son activité. C'est Gilbert Pattou, déjà bénévole à la médiathèque Jules-Verne, qui lui succède. Les horaires d'ouverture sont le mercredi de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30, le samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Nouvelles lignes de transport : donnez votre avis



Quatre nouvelles lignes de tramway et de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) sont en projet dans la métropole lilloise. Plus précisément, il s'agit d'un tramway Roubaix-Tourcoing, d'un tramway couronne de Lille (qui irait du Nord au Sud de Seclin

à Wambrechies/Marquette, et à l'ouest jusqu'à Haubourdin), d'un BHNS Lille-Villeneuve d'Ascq, et d'un BHNS Villeneuve d'Ascq-Marcq-en-Barœul. Une concertation a lieu jusqu'au 5 avril. N'hésitez pas à y participer et donner votre avis sur le site de la MEL : <https://participation.lillemetropole.fr/processes/concertationprealablesdit>

Avec **l'Ukraine,** des échanges culturels à l'aide humanitaire



Pierre Dumoulin,
Président de l'association Lambersart Kaniv Ukraine

La petite histoire de la longue amitié entre Lambersart et Kaniv, ville de 23 000 habitants en Ukraine, à 120 kilomètres au sud de Kiev, ce sont les anciens qui la connaissent à Lambersart : la ville allemande de Viersen, jumelée à Lambersart, est aussi jumelée avec Kaniv, et l'adage « *les amis de mes amis sont mes amis* » s'est appliqué ici. Et voilà donc à Lambersart une des rares associations d'amitié avec l'Ukraine existant en France.

La dernière grande cérémonie qui s'est déroulée à Lambersart date de 2018, avec le renouvellement de la charte d'amitié entre Lambersart et Kaniv, à l'occasion du 20^e anniversaire, en présence d'une forte délégation ukrainienne.

Actions culturelles et caritatives

Comme le rappelle Pierre Dumoulin, président depuis 4 ans, les deux objectifs de l'association lambersartoise sont les échanges culturels avec la ville



de Kaniv et l'aide caritative aux Ukrainiens. « *L'Ukraine est un pays pauvre, en dehors de Kiev, le niveau de vie est bas* », souligne-t-il. C'est ainsi qu'au fil des années, l'association a financé du matériel pour l'hôpital local, du matériel pédagogique pour l'école et le collège des arts et de la culture. Des élèves et professeurs

de l'école n°6 de Kaniv, où l'on enseigne le français, sont venus régulièrement à Lambersart. Tous les 4 ans, une troupe de danseurs Kanivtchanka, est également venue se produire en France. Sans oublier des conférences sur l'Ukraine. « *Nous avons essayé plus récemment de monter une semaine de l'Ukraine mais elle a été annulée pour cause de Covid* »...

En tous cas, tient-il à souligner, « *quand j'y suis allé, j'ai découvert un peuple qui a un amour immodéré pour son pays, que je n'ai jamais retrouvé ailleurs, et aussi d'une très grande générosité* ».

Avec la guerre en Ukraine, Pierre Dumoulin est en contact régulier avec ses connaissances de Kaniv, dont Anatol Leontiev, président de l'association d'amitié locale. « *Nous soutenons moralement nos amis au téléphone. Ils sont catastrophés et ils s'organisent pour être résistants, mais pour l'instant la situation est assez calme* ». En tant que responsable d'une des rares associations hexagonales en lien avec l'Ukraine, Pierre Dumoulin a même été sollicité de toute la France pour des requêtes dépassant totalement ses possibilités d'action.

Une organisation efficace

S'en tenant à l'aide humanitaire locale, il a dû cependant changer de braquet et



se faire accompagner pour l'organisation. Il a ainsi pris contact avec Christophe Fouache, responsable des Éclaireurs de Lambersart, responsable régional des Éclaireurs, président de l'OMJS, et habitué avec ses jeunes des actions caritatives. Kaniv étant en zone de guerre, il n'était pas question de faire parvenir l'aide jusque-là, mais plutôt aux réfugiés ukrainiens en Pologne. Comme l'explique Christophe Fouache : « *On s'attache toujours à avoir un partenaire sur place. Nous avons travaillé avec la mairie de Saint-André qui a déjà un partenariat*



avec Wieliczka, dans la banlieue de Cracovie. Il y a là-bas un centre de réfugiés et une troupe de scouts très active. Les scouts nous ont fait la liste de leurs besoins, et nous avons pu commencer à communiquer ». Il a aussi trouvé un camion semi-remorque polonais « *qui fait la navette entre la Pologne et Hem et qui repart d'habitude à vide, pour nous prendre gratuitement nos dons et les amener à Wieliczka* ». Ainsi, à l'accueil de la mairie, du CCAS comme sur les réseaux sociaux, on vous donnait rendez-vous pour vos dons au 45, rue du 8-Mai-1945. Une maison acquise par la Ville mais pas encore rénovée par Vilogia pour en faire un logement conventionné, et que la mairie a donc mis à disposition. Jusqu'au 18 mars, les Lambersartois y sont venus en masse pour déposer nourriture, médicaments, produits de pharmacie, d'hygiène, couches et autres produits pour bébés, ainsi que des vêtements chauds. Tous les soirs de 16 h à 20 h, une douzaine de bénévoles, inscrits sur une plateforme électronique, s'y sont relayés sous la houlette de Pierre

Née en 1998, l'association d'amitié Lambersart Kaniv Ukraine n'était pas armée pour collecter de l'aide humanitaire en masse. Mais elle a fait front avec l'aide de nombreux partenaires, dont la mairie, dès le début du conflit.



Dumoulin pour trier et mettre en cartons les dons, chaque pièce de la maison étant dédiée à un type de dons. « *Pas question qu'en Pologne, les bénévoles se retrouvent avec des dons en vrac vu le nombre de réfugiés dont ils s'occupent* », souligne Christophe Fouache. Et tous les soirs, la camionnette des Éclaireurs venait chercher les cartons pour les déposer à l'entrepôt régional des Éclaireurs à Lomme.

Un semi-remorque pour la Pologne

La collecte s'est terminée le 18 mars. L'objectif était de rassembler environ 40 palettes, entre les collectes de Lambersart et Saint-André, pour remplir le camion. Objectif largement atteint. Les palettes ont été constituées durant le week-end dans le hangar des Éclaireurs. Puis, mardi 22 mars, le semi-remorque, trop imposant pour accéder à ce hangar, a été chargé sur le parking d'Intermarché à Lambersart, avec l'aide du personnel municipal et des camionnettes à hayon de la Ville. À l'heure actuelle, les réfugiés basés à Wieliczka doivent profiter des tonnes de dons des Lambersartois. Il n'est pas impossible qu'un autre camion parte

d'ici quelques jours avec les dons restants, plus ceux amenés par de petites communes qui ne disposent pas d'un acheminement.

Quant à la maison du 45, rue du 8-Mai-1945, elle pourrait être utilisée dans les prochaines semaines comme base de rencontres entre les Ukrainiens hébergés à Lambersart.

> Il est toujours possible de faire un don sur la cagnotte en ligne pour l'association Lambersart Kaniv Ukraine :
www.onparticipe.fr/cagnottes/KPPwpVYi

> Plus de renseignements sur l'association Lambersart Kaniv Ukraine :
www.lambersart-kaniv-ukraine.org

« C'est naturel de se rendre utile »

Comme de nombreux autres bénévoles, Éric, Geneviève, Christian et Stéphanie sont venus aider au tri et à l'emballage des dons à la maison rue du 8-Mai-1945. Ce jour-là, le collège Savio a justement amené le fruit d'une vaste collecte au profit des réfugiés ukrainiens, et il y a du boulot !

Pour la plupart, c'est la première fois qu'ils viennent là. Pour Eric,

« ce n'est pas compliqué de bloquer deux heures et de se rendre utile pour des gens qui sont dans le malheur ».

Christian trouve « *naturel de faire quelque chose à notre petit échelon, on est tellement privilégiés par rapport à eux* ». Pour Stéphanie, qui travaille à son domicile et n'est pas une novice du bénévolat, c'était aussi « *évident vu l'ampleur de ce qui se passe là-bas* ». Geneviève, retraitée, estime que « *c'est la moindre des choses quand on a du temps, d'autant plus que j'ai passé 41 ans dans le domaine social et que je suis tombée dans la marmite !* » Et d'ajouter : « *J'ai aussi proposé d'accueillir des réfugiés ukrainiens* ».



“ On se reverra après la guerre, après la **victoire** ”



« Dans sa folie, il peut tout bombarder ». Avant qu'il arrive à contacter Ihor Renkas, maire de Kaniv, via Skype ce jeudi 10 mars, Pierre Dumoulin, président de l'association Lambersart Kaniv Ukraine, ne cache pas son inquiétude auprès de Nicolas Bouche, maire de Lambersart. Sans être un nœud stratégique important, la ville de l'Oblast de Tcherkassy est baignée par le Dniepr et abrite au nord un barrage et une centrale électrique. Le tout encore intact en cet fin d'hiver. Pierre Dumoulin donne les dernières informations en provenance de Kaniv et d'Ukraine et loue la solidarité lambersartoise.

Les maires de Kaniv et Lambersart se sont rencontrés via Skype, l'occasion à un instant « T » de faire le point sur la situation dans une Ukraine en guerre et de proposer son aide.

Il est 15h, heure française, quand celui-ci entre en contact avec Anatol Leontiev, le francophone et francophile représentant de l'association de Kaniv. C'est lui qui assure la traduction et permet le contact entre maires.

Première question de Nicolas Bouche : « Quelle est la situation à Kaniv ? ».

Le maire ukrainien, à ce moment de la guerre, se veut rassurant :

« La situation dans la ville est assez calme et toutes les entreprises qui permettent de vivre au quotidien fonctionnent ».

Noublions pas que nous sommes le 10 mars et que depuis la situation s'est peut-être dégradée. Très vite les questions portent ensuite sur les habitants, on s'enquiert de leur moral. « Les habitants partent-ils à l'étranger ? » On apprend qu'une cinquantaine de femmes et enfants ont pris la route

de Viersen, la ville allemande jumelée.

Surtout, Ihor Renkas renseigne « qu'il arrive beaucoup de réfugiés de Kharkiv et des réfugiés des villes détruites autour de Kiev ».

Nicolas Bouche demande à son tour, « Comment les logez-vous, les nourrissez-vous car ici en France on nous dit que vous n'avez plus de nourriture ? ».

Nous n'aurons pas la réponse, mais l'on sait que ces réfugiés ne sont que de passage et ne restent qu'une nuit ou deux à Kaniv avant de partir toujours plus à l'Ouest, vers la frontière.

Quant à ceux partis pour Viersen, Nicolas Bouche fait montre de solidarité : « Certains de ceux arrivés en Allemagne pourront aussi venir à Lambersart et s'il le faut, nous irons les chercher », c'est chose faite depuis.

Comment aider Kaniv et ses habitants ?

Autour du téléphone, les drapeaux français, ukrainiens et européens bien en évidence ne sont pas du folklore, mais une manière pour Lambersart de témoigner une solidarité sans faille. D'ailleurs, Nicolas Bouche informe son homologue sur ce fait : « *En France, la population a pris fait et cause pour l'Ukraine et les Français pensent beaucoup à votre peuple et le manifestent.* ». Les chauds remerciements visibles sur les visages des deux Ukrainiens que l'on distingue sur l'écran du smartphone, rendent encore plus irréaliste « *cette guerre inattendue* », selon les dires d'Anatol Leontiev. Sur l'issue du conflit, l'hor Renkas est pessimiste, « *des pourparlers entre les ministres ukrainiens et russes, il ne ressort rien de positif et la guerre n'est pas près de s'arrêter.* » Dans ces moments si difficiles, alors à deux mille kilomètres de la ville amie, Nicolas Bouche demande comment Lambersart peut aider. Il explique combien Pierre Dumoulin, et les bénévoles s'organisent pour récolter des couvertures et autres biens essentiels, mais que manque-t-il aux habitants de Kaniv ? La réponse est limpide, après traduction : « *Nous sommes inquiets sur l'état de nos stocks en matière de médicaments vitaux et nous pensons notamment à l'insuline pour les malades du diabète.* » Et sur le plan financier, peut-on vous faire des transferts depuis la France ? Les banques ukrainiennes fonctionnent-elles ? « *Oui, nos banques fonctionnent, nous avons obtenu 5 000€ d'Estonie par exemple.* » Au sujet des médicaments, Pierre Dumoulin explique la difficulté de les faire parvenir. Le maire de Lambersart propose de passer par Viersen qui semble mieux réussir dans cette entreprise. Là aussi, c'est chose faite depuis l'entretien. Après quelques messages d'amitiés et de remerciements, la conversation prend fin sur un dernier mot du maire de Kaniv : « *On se reverra après la guerre Nicolas, après la victoire* », et le plus tôt sera le mieux.



Nicolas Bouche

Maire de Lambersart

« La fraternité et la solidarité sont des valeurs essentielles à nos yeux »

Avez-vous des nouvelles du maire de Kaniv ?*

Je lui ai envoyé un email le 25 février, au premier jour de la guerre et il m'a répondu rapidement. Dans son courrier, il indique le besoin urgent d'assistance, de fonds et de médicaments. Il explique également que dès le début des hostilités, Kaniv s'est organisé un système de défense basé sur le volontariat et en collaboration avec l'armée ukrainienne.

Que peut faire la ville de Lambersart pour Kaniv ?

La ville reste à sa place, c'est-à-dire qu'elle soutient les associations qui se mobilisent pour l'Ukraine en général et Kaniv en particulier. Concrètement, il s'agit de mettre un local à disposition, de prendre en charge la logistique et de faire le lien avec la MEL qui stocke et convoie les dons vers l'Ukraine. La ville incite également à faire des dons financiers via la cagnotte mise en place par l'association Lambersart Kaniv Ukraine. Nous collectons également les noms des Lambersartois qui souhaitent accueillir des Ukrainiens chez eux et fait le lien avec la Préfecture. Mi-mars, nous en comptons plus de 40 !

Que pensez-vous de cet important élan de solidarité qui émerge ?

Je ne suis pas surpris ! Les hommes par nature sont solidaires et prompts à aider leur prochain et là c'est une occasion forte de le démontrer à nouveau. La proximité géographique et culturelle joue mais cela se voit à chaque guerre ou catastrophe naturelle. N'oublions pas non plus la diaspora ukrainienne en France, cette communauté se mobilise fortement.

Un petit mot pour tous ces nombreux Lambersartois qui souhaitent aider ?

Bravo et continuez, une guerre génère de tels traumatismes qu'il faudra continuer à soutenir et à aider l'Ukraine au-delà de l'émotion. Nous ne pouvons présager de l'avenir, en tant que ville nous continuerons également à aider. Nous pourrions profiter de l'adhésion de Lambersart au dispositif Anvita (Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants). Parce que la fraternité et la solidarité sont des valeurs essentielles à nos yeux et qu'elles sont mises à mal, la charte d'Anvita nous engage à prendre soin, à accueillir et à aider toute personne qui serait en danger sur notre territoire.

*Entretien réalisé le mardi 8 mars, deux jours avant la rencontre entre les deux élus par Skype le 10 mars



D'autres initiatives au profit de l'Ukraine

Des orgues pour l'Ukraine

Vendredi 18 mars, Dominique Chevalier, organiste à l'église Saint-Calixte, a donné un concert baptisé "Des orgues pacifiques pour l'Ukraine" au profit des musiciens ukrainiens. Il était entouré de Chantal Cousin et Philippe Deloux, au chant, et de Thierry Wils, au violon.

L'association Akhamani

L'association Akhamani, basée rue de Lompret à Lambersart, a collecté ou acheté grâce aux dons financiers 20 m³ de médicaments, nourriture et matériel médical, qui sont partis à la frontière entre la Pologne et l'Ukraine le 11 mars.



Gérémy Crédeville en spectacle le 2 avril

D'origine lambersartoise, l'humoriste Gérémy Crédeville se produira samedi 2 avril à 15h salle André-Malraux au profit de l'Ukraine. C'est l'occasion de voir seul en scène le Monsieur Loyal du spectacle d'humoristes régionaux salle Malraux le 15 janvier dernier et de découvrir toute l'étendue de son talent. À partir de 12 ans.

Tarif des places : 20 €.

Réservations : www.lambersart.fr

L'accueil de réfugiés ukrainiens

Les premières familles ukrainiennes sont arrivées à Lambersart. Difficile de recenser pour l'instant les familles concernées car tout cela s'est fait dans une certaine confusion, des personnes arrivant par leurs propres moyens et des hôtes ne s'étant pas signalés au CCAS. Pierre Dumoulin, lui, s'est rendu jeudi 17 mars avec un minibus de la Ville à Viersen, la ville allemande jumelée avec Kaniv et Lambersart, pour venir chercher 9 Ukrainiens de Kaniv qui avaient pu faire un premier trajet jusqu'à l'Allemagne, et les ramener à Lambersart dans des familles. Nous vous en reparlerons dans un prochain magazine.



Analyse des besoins sociaux

Besoin de rencontres et de soutien numérique

Basée sur des statistiques, un questionnaire, et des rencontres avec des partenaires et des habitants, l'analyse des besoins sociaux a abouti à quelques axes d'action qui se dessinent déjà.

Au printemps dernier, vous étiez sollicités pour répondre au grand questionnaire sur l'analyse des besoins sociaux, une procédure obligatoire à laquelle le CCAS a voulu accorder une certaine importance, afin de pouvoir dégager des axes d'action. Pas moins de 800 Lambersartois se sont ainsi exprimés sur des sujets tels que la famille, les modes de garde et les services pour les enfants, les ressources financières, l'emploi, la vie associative, le logement, les déplacements, la santé, l'aide à la personne et aux aidants... Parallèlement, le CCAS rassemblait de nombreuses statistiques, pour l'aspect chiffré nécessaire à l'analyse, rencontrait les autres services de la ville et ses partenaires, pour bénéficier de leur expertise, et organisait des ateliers de discussion avec les Lambersartois. Des ateliers sur l'habitat, le quotidien, agir ensemble et la santé, dont un compte-rendu a été fait en octobre dernier, lors de la Journée mondiale du Refus de la Misère.

« L'analyse des besoins sociaux est maintenant rédigée. C'est un document mixte avec beaucoup de statistiques, une sorte d'arrêt sur image sur la population à un moment donné, en l'occurrence notre première année de mandat, mais aussi des données qualitatives grâce aux questionnaires et ateliers », résume Pierre Bertin, adjoint à l'action sociale.

Aide pour les formalités

Au-delà de la satisfaction des besoins fondamentaux et vitaux, c'est le "besoin d'écoute" qui prédomine, et deux sujets transversaux se détachent. D'abord, « rompre l'isolement physique et moral des plus démunis et de ceux qui ont des difficultés à sortir de chez eux, accru par la crise sanitaire ».

Pour y répondre, explique l'élu, « nous allons continuer l'action sur le repérage et la prise de contact avec les personnes isolées et susciter des actions, des animations qui donnent envie aux gens de sortir ». Deuxième demande : « Aider les habitants dans leur quotidien, pour accomplir les formalités classiques, et faire valoir leurs droits ». Il s'agit là de rendre plus accessible et plus lisibles et connus les dispositifs existants, mais aussi « améliorer l'accès au numérique, qui doit rester un outil ». « C'est un de nos chevaux de bataille car il y a clairement une forme de découragement de bon nombre d'habitants. Pour cela, il y aura notamment une borne numérique, avec un agent dédié, dans le futur CCAS qui sera bientôt livré ».

Pour conclure, Pierre Bertin souligne : « L'analyse des besoins sociaux n'est pas un document figé, il subira des mises à jours annuelles. De plus, l'idée est que le comité de pilotage créé à cette occasion continue à exister ».

> Le document récapitulatif est sur le site internet de la ville : lambersart.fr/analyse-des-besoins-sociaux

Pour répondre aux autres demandes exprimées, le CCAS travaille actuellement avec la ville de Lomme pour rejoindre l'épicerie solidaire de l'avenue de Dunkerque, il a aussi un projet de distribution de paniers solidaires bio avec une prise en charge du CCAS complémentaire à celle de la MEL, du Département et de la Caf. Et bien sûr la Ville a comme préoccupation l'augmentation du nombre de logements sociaux, qu'elle met en œuvre dans les nouveaux programmes immobiliers.



Cinq box à vélos ont trouvé leur place à Canteleu et au Canon d'Or. Les premiers locataires vont les tester, mais à terme, la Ville compte installer bien d'autres box et aussi des garages à vélos dans tous les quartiers.

Pas simple de trouver une place pour le vélo quand on n'a pas de garage ou quand celui-ci, trop étroit, oblige le cycliste à trouver une place à son deux-roues dans le hall d'entrée de la maison, quand ce n'est pas dans le salon, voire dans la chambre à coucher. L'histoire est même à dormir debout si vous ajoutez les vélos de toute la famille qu'il faut ranger dans l'ordre des départs successifs du matin. Pour tenter de remédier à ce dilemme kafkaïen ou d'exercice de gymnastique farfelu, la Ville vient d'investir dans cinq box à vélos d'une largeur de deux mètres, 6335€ TTC pièce. « C'est un début », convie Gilles Dumez, adjoint à la mobilité et aux déplacements, qui rappelle aussi qu'il y a plus de 250 arceaux en ville, qu'une cinquantaine sont en cours d'installation et qu'un projet de garage à vélos est en train d'aboutir rue Lavoisier (entrée parking salle de sport de Canteleu). « **Un box ou un garage à vélos, c'est la possibilité pour les usagers d'avoir un vélo à portée de main. Un vélo garé dans la rue comme une voiture mais dans un box qui protège des intempéries et des vols, cela facilite son utilisation quotidienne, quand l'arceau à vélo est plutôt pour un usage en journée** », indique l'élu. Dans un box, on pourra mettre six vélos ! Les usagers pourront laisser leur siège enfant sur le porte-bagage.



Des vélos à portée de main !

Six fois cinq, trente

Pourquoi sont-ils d'abord installés à Canteleu et au Canon d'Or* ? Parce qu'il s'agit de quartiers où les riverains n'ont souvent pas de garage. Mais Gilles Dumez a tout un programme en tête : « *En plus du garage à vélo de Lavoisier, d'autres emplacements nous paraissent capables d'accueillir des garages, plus vastes que les box, c'est le cas de l'avenue Le Nôtre, (à la place du caniparc qui pourrait être déplacé rue Champêtre), ou encore rue Gabrielle-Bouveur* ».

Pour l'instant, les cinq box ne pourront contenir que trente personnes, ce n'est évidemment pas beaucoup « *et la priorité sera donnée à la proximité* »** et à ceux qui utilisent leur vélo au quotidien, même si pour le coup personne n'ira vérifier de l'usage ou du non-usage, le sens civique devant l'emporter. « **Il en coûtera au cycliste la somme de 60€ d'abonnement annuel par vélo et 40 pour les vélos suspendus quand les garages seront équipés pour cela** ». C'est un coût qui ne devrait pas être réhibitoire pour les utilisateurs, mais devrait permettre de limiter les abus. Les heureux locataires avec vue sur la chaussée devront également signer un règlement intérieur de bon usage. Ensuite, tout sera une question d'enthousiasme, « *marquez votre intérêt* »*** nous dit Gilles Dumez. Plus vous serez nombreux à vouloir glisser votre roue avant dans un confortable garage, plus la ville mettra les bouchées doubles pour satisfaire la demande. Alors, roulez jeunesse !



En pratique

* **Les box à vélos installés :** Avenue de Boufflers (angle rue Ampère) ; Allée du Collège (angle rue des Martyrs de la Résistance) ; rue de Lille (près de la pharmacie) ; allée du Canon d'Or ; avenue Pottier (à mi-distance entre les avenues Becquart et de la République).

** **Comment demander une place dans un box existant ?**

Sur www.lambersart.fr/box-velos

*** **Vous pouvez aussi demander la création d'un box à vélo**

à proximité de votre domicile, en fonction des études de faisabilité.

Sur www.lambersart.fr/box-velos





La ville, l'élagueur et le naturaliste ornith

Comment concilier élagage et nidification, respecter la loi, les oiseaux d'un côté et l'emploi de l'autre. À Lambersart, la ville aux plus de 6 000 arbres, on a choisi de discuter et de réfléchir à la meilleure solution.

Tout est parti d'une directive européenne de 2015 qui prévoit l'interdiction de tailler les haies et les arbres du 1^{er} avril au 31 juillet. L'objectif est simple, il s'agit de protéger les oiseaux et notamment les espèces en danger. Tout le monde est concerné, les habitants et évidemment les villes, sauf en cas d'obligation. Mais voilà, ce n'est pas si simple et c'est pourquoi la Ville, le Gon (Groupe Ornithologique et Naturaliste) et l'élagueur se sont rencontrés fin février et ne se sont pas raconté de fable.

« Sur le principe, un arbre n'a pas besoin d'être élagué, cela se fait naturellement », explique Alexandre Delbaere de Perilhon Elagage, qui a la responsabilité de tailler les arbres de Lambersart. On n'élague pas ou peu en campagne, mais en ville c'est une autre histoire. « Pourquoi faut-il élaguer ? Pour restructurer l'arbre, sécuriser la chaussée, protéger les réseaux électriques ou téléphoniques, permettre le passage des camions ou encore ne pas entraver l'ensoleillement », indique l'élagueur. L'équation se complexifie quand David Swaenepoel, le monsieur arbre de Lambersart, s'invite dans la discussion pour expliquer : « La période du printemps, après la montée



Mésange bleue

de sève dans le végétal, correspond au bon moment pour élaguer un arbre car c'est le moment où la "cicatrisation" est la plus rapide ». Alors on fait quoi ? On explique à une entreprise qui travaillait toute l'année qu'elle ne travaillera plus que neuf mois sur douze, avec toutes les conséquences économiques qui en découlent ? On taille et on se moque de la nidification ? On protège les arbres ?

Alexandre Delbaere propose des solutions. Ce n'est jamais de gaieté de cœur qu'un élagueur abat un arbre, on parle ici de passionné du végétal. « Pour nous, la protection des oiseaux commence par un

bon élagage et un bon élagueur respecte le végétal. Changer nos techniques de coupe pour protéger les oiseaux durant cette période, c'est possible ! Nous pouvons substituer aux tronçonneuses thermiques une coupe à la scie ou à la hache comme il y a quarante ans. » Il n'aura peut-être pas besoin d'aller jusque-là !

Certaines espèces nichent dès février

Rudy Pischietta, directeur du Gon, a pour sa part rassuré tout le monde : « La loi généralise et simplifie pour être mieux appliquée, mais n'est pas forcément adaptée. Il apparaît possible de mener certaines opérations d'élagage pendant la période printanière si la preuve est apportée qu'il n'y a pas d'impact sur des espèces protégées et notamment lors de la période de reproduction ». Pour le naturaliste, certaines espèces nichent dès février comme les chouettes hulottes, les pics, les rouges-gorges, ou les grives; de plus « en milieu urbain, ce sont essentiellement des espèces communes que l'on retrouve, donc pas forcément des espèces protégées ». Si la loi permet de protéger de nombreux volatiles, les oiseaux ne prennent pas leurs quartiers dans chaque arbre.

« Faire une taille au printemps n'est donc pas forcément préjudiciable », c'est pourquoi le naturaliste propose que l'association d'intérêt public contrôle les sujets concernés par un élagage.

Justement en juin-juillet, la ville doit procéder à l'élagage des platanes de l'avenue de l'Hippodrome, des arbres où peuvent nicher des étourneaux. Certains sujets abritant des oiseaux pourraient ainsi voir leur élagage décalé à l'automne. « Ce qui est important, c'est aussi de prévenir les riverains et expliquer pourquoi on coupe, on élague ou pourquoi on garde des arbres morts »

souligne également Rudy Pischiutta. Quid de la loi alors ? « La bonne nouvelle, c'est que l'Office Français de la biodiversité, ce sont des gens intelligents qui ne mettent pas à l'amende quand l'élagage est fait dans le respect de la faune et de la flore quelle que soit la saison ».

En fin de réunion, plusieurs solutions se sont dessinées, les partenaires souhaitent par exemple organiser une réunion publique sur ce thème. Dès cet année, il faudrait également mettre en place des formations données par le Gon aux élagueurs, agents et élus lambersartois pour repérer les arbres habités ou ceux susceptibles d'attirer certaines espèces comme les bois morts. L'idée, c'est de donner des clés de compréhension et élaguer au bon moment (quand l'entreprise n'est pas obligée dans le cas de la sécurité), pour les oiseaux, l'arbre et les riverains. Moralité, il n'y a rien de mieux qu'une bonne discussion pour sauver l'oisillon sur son arbre perché !



nologue

Au creux des arbres

Les parcs et jardins rassemblent diverses espèces d'oiseaux nichant dans des cavités d'arbres :

Chouette hulotte, Perruche à collier, Pic vert, Pic épeiche, Pic épeichette, Pigeon colombin, Étourneau sansonnet, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins, Mésange charbonnière, Mésange bleue et Choucas des tours...

Dans un nid

D'autres construisent leur nid dans les arbres :

Épervier d'Europe, Faucon crécerelle, Pigeon ramier, Grive draine, Pinson des arbres, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Corneille noire, Pie bavarde...

Dans les arbustes

D'autres nichent dans les arbustes et les haies :

Accenteur mouchet, Rouge-gorge familier, Merle noir, Grive musicienne, Mésange à longue queue...



Zoom sur les villas de “l’avenue de l’Hippo”



Dorothee Braure,
propriétaire de la villa Méo,
330 avenue de l’Hippodrome

« Conserver le caractère d’origine de la villa »

« Lambersartois d’origine, j’ai acheté la villa à la famille Méauxsoone en 2008. J’adore le style Art Déco et c’est assez exceptionnel d’avoir pu l’acquérir. C’est une villa en béton avec des briquettes jaunes caractéristiques, sa construction s’est achevée à la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Les éléments remarquables sont le vitrail de Jean Laurant, maître verrier lambersartois, et les ferronneries de la maison Lefèvre, avec notamment la porte d’entrée, qui fait l’objet du quiz de l’exposition, et à l’intérieur, la main courante de l’escalier, ou les cache-radiateurs. D’origine, il y a aussi les bow-windows, le carrelage, le parquet... J’ai rénové l’intérieur avec un architecte il y a deux ans pour enlever les petits ajouts qui dénaturaient la maison et pour la rendre plus lumineuse. C’est fantastique de pouvoir y vivre au quotidien.

Je participe déjà tous les deux ans à la promenade nocturne des vitraux, en éclairant le vitrail sur le côté de la maison, et je suis admirative du travail mené par la Ville pour préserver et valoriser le patrimoine depuis des années. Il était naturel pour moi de participer à cette exposition. En tant que propriétaire, on a une forme de responsabilité d’entretenir et de mettre en valeur ce patrimoine dont on jouit. »



Printemps
de
L’ART DÉCO

Vous croyez connaître l’avenue de l’Hippodrome ? Redécouvrez-la à travers une expo-quiz en plein air sur les principales villas de cette artère emblématique !

C’est un parcours à faire en une seule fois, si vous êtes courageux, une sorte de randonnée culturelle de 3 km, ou alors en plusieurs fois, en picorant, mais en tous cas, c’est un rendez-vous incontournable de ce printemps-été ! Avec l’expo-quiz “Avenue de l’Hippo : Eclectisme, Art Déco”, pas moins de 28 villas ou ensembles architecturaux remarquables sont mis en valeur par un panneau sur les grilles des propriétés. L’an dernier, dans le cadre de sa première participation au Printemps de l’Art Déco, la Ville avait proposé une exposition “Lambersart Art Déco” sur les

pour intéresser les visiteurs ». En effet, quarante des soixante propriétaires sollicités ont donné leur accord. Cela représente au total 28 villas ou ensembles architecturaux, car par exemple, la villa Victoria, qui fait partie de l’exposition, a 4 propriétaires aujourd’hui. Les visiteurs découvriront aussi bien des bâtiments Art Déco que de style éclectique, un mélange de styles anciens, roman, gothique, flamand, renaissance et byzantin. Chaque panneau propose un texte de présentation sur l’histoire et l’architecture du bâtiment, et une photo, qui peut être ancienne pour



Villa Saint-Charles



Villa Méo

grilles du parc des Charmettes. Comme l’explique Céline Doutriaux, élue en charge du patrimoine, « notre idée cette année est de mettre en valeur l’urbanisme et l’architecture de l’avenue de l’Hippodrome, fleuron de la métropole lilloise, en saisissant l’opportunité de notre adhésion à la manifestation régionale du Printemps de l’Art Déco, qui rassemble 17 villes et territoires. Ce choix résulte du succès des récentes promenades sur cette artère ». En plus de proposer une exposition en plein air, interactive et ludique, la Ville a adopté une méthode participative en associant en amont les riverains. « Les dialogues enthousiastes entre occupants et agents de la culture ont permis d’échanger informations, documents, anecdotes et idées créatives

comparer avec la villa actuelle, ou qui peut être un détail actuel de la façade, de la toiture, ou encore un personnage célèbre. Une question est également posée par le détective Lambert, qui vous accompagne de manière ludique sur ce parcours. Bien sûr, la réponse, parfois insolite, est aussi en tout petit sur le panneau. « Nous prévoyons à l’avenir de diriger la lumière sur d’autres quartiers », annonce Céline Doutriaux. À noter, après la fin de cette exposition le 28 août, l’exposition itinérante régionale de cette année, « Les grands noms de l’Art Déco régional », prendra la suite en septembre sur les grilles du parc des Charmettes. Jules Lesaffre, architecte à Canteleu, y sera notamment présenté.

Des promenades Art Déco

La Ville organise également des promenades avec guide pour découvrir le patrimoine Art Déco de Lambersart.

- **Dimanche 3 avril : 10h**, promenade Art Déco Canteleu à pied ;
15h, promenade Art Déco Bourg Mairie à pied.
- **Dimanche 15 mai : 10h**, promenade Art Déco Canon d'Or à pied ;
15h, promenade Art Déco Lambersart à vélo.
- **Samedi 21 mai : 21h**, promenade crépusculaire avenue de l'Hippodrome à pied, avec quiz et lampe de poche.

Tarif : 3€ / Paiement sur place. Inscriptions :
par mail patrimoine@ville-lambersart à privilégier ;
ou par téléphone au 03 20 08 44 44, poste 546,
et au Colysée 03 20 006 006.

AVENUE DE
L'HIPPO
ÉCLECTISME & ART DÉCO

Assemblées

Éclairage public, sécurité, zone bleue, piste cyclable, de nombreux sujets brûlants ou non ont été abordés dans le cadre de discussions cordiales entre élus et habitants. presque tout

Assemblées de quartier Bourg-Mairie



Il a fallu attendre 21h55 pour évoquer les questions de sécurité, alors qu'elles sont souvent le menu principal quels que soient les sujets au programme des assemblées de quartier. Celle concernant Bourg-Mairie du 24 février n'y a donc pas coupé et dans ces moments, c'est toujours le maire qui prend la parole. Une fois de plus, dans une salle du conseil municipal bondée, Nicolas Bouche a rappelé sa volonté de transparence(*), mais pour lui, les caméras ne sont pas la panacée « *sauf à ce que l'on me démontre le contraire* ». C'est un fait, « *elles ne sont efficaces que dans 2 % des cas, mais si c'était gratuit, pourquoi pas ? Nous avons quand même investi 150 000€ pour quelles fonctionnent car plus de la moitié étaient hors service à notre arrivée* ».

Une question de largeur

Les thèmes des quads qui fleurissent avec les jonquilles ou des voitures ventouses qui se prélassent au soleil sont ensuite venus s'inviter. Pour les voitures ventouses, les ASVP verbalisent 20 à 50 voitures par jour stationnées illégalement en zone bleue, quant à celles abandonnées sur la voie publique, « *il faut jusqu'à trois semaines de procédures, voire plus quand le véhicule a été volé, pour l'emmener à la fourrière* ». Alors quand les habitants demandent à augmenter le périmètre de la zone bleue, cela demande réflexion. Gilles Dumez, élu à la mobilité, a été mis à contribution de nombreuses fois. Quand un riverain a demandé pourquoi la Ville ne procédait pas au marquage de la voie cyclable rue de la Carnoy, l'élu a évoqué « *la question de la largeur qui n'est que de 5,5 mètres* » quand le Lambersartois évoquait une obligation légale suite à la rénovation de la chaussée. « *C'est possible, mais à condition de passer à sens unique* » pour Gilles Dumez.

Une question d'éclairage

On connaît désormais comment s'est terminée cette assemblée, mais comment a-t-elle démarré ? Comme presque à chaque fois

c'est Thomas Hubert, élu au sport et du quartier, Héloïse Gerber et Nicolas Burlion qui ont pris les choses en main. L'éclairage public, sujet de politique générale, a servi d'introduction à la soirée. Un riverain a demandé si la Ville fait vraiment des économies ? L'élu fait ici toute la lumière : « **Sur une année pleine, c'est 55 300€ d'économie, 530 mégawatts-heures d'économisés, soit 35 % d'économie d'une année sur l'autre** ». Pas mal et la Ville pourra mieux faire bientôt : « *On procède au changement de 3000 gamelles d'éclairage bientôt équipées de Led* » beaucoup moins gourmandes en énergie.

*<https://www.lambersart.fr/delinquance-les-statistiques-officielles-lambersart>

Assemblées de quartier Nord-Ouest



Le marathon des assemblées de quartier s'est poursuivi le jeudi 10 mars centre Eugène-Duthoit. Une centaine de personnes s'étaient donné rendez-vous pour écouter les élus répondre aux nombreuses questions relatives au quartier Nord-Ouest. Chantal Cousin élue à la culture et de quartier a eu la charge d'animer la soirée.

Comme souvent, c'est Nicolas Burlion qui a ouvert le bal au sujet de l'éclairage public. L'élu a indiqué que « *l'extinction ne sera pas remise en question, des études montrent, notamment à Pessac, une commune inspirante, les effets bénéfiques sur la biodiversité* ». Sera-t-il possible d'éclairer les rues aux derniers jours de l'automne et de l'hiver entre chien et loup ? L'élu n'y est pas hostile, « **un système de pilotage coûtant 35 000€ nous permettra d'adapter l'éclairage le matin, le soir ou en cas d'orage** ». Par contre, au sujet d'un éclairage de nuit avec détecteur de présence, le coût au kilomètre semble pour l'instant prohibitif. Qui dit éclairage dit délinquance et qui dit délinquance dit Nicolas Bouche. Le maire a une nouvelle fois évoqué « *les caméras de surveillance, l'idée en vogue, mais je crois en la présence humaine et dans*

de quartier ce qui s'est dit !

le recrutement de policiers municipaux ». Ca porte ses fruits, la police nationale « a arrêté deux bandes sévissant sur Lambersart ».

Autre moment important de toutes les assemblées de quartier, le site des Ormes qui accueillera fin 2023 onze familles des gens du voyage. Ce projet d'habitat adapté permettra à la Ville de se conformer à la loi Besson de 2000 et aussi de réduire de 225 000€, deux ans d'affilée, l'amende payée chaque année pour non-respect de la loi SRU.

Partenariat avec Nicollin

L'assemblée de quartier s'est ensuite concentrée sur des sujets plus locaux. La plaine du Cosec semble difficile d'accès pour les personnes à mobilité réduite, elle est ouverte nuit et jour et des jeunes y jouent au foot jusqu'à pas d'heure, embêtant dans les deux cas les riverains et usagers. Héloïse Gerber, adjointe à la prévention et à la démocratie participative a évoqué la réparation des grilles et promet de faire phosphorer les habitants sur le parc dans des réunions de concertation.

Lambersart n'est pas une ville minière, elle compte de nombreux parcs et des arbres par milliers. Y-a-t-il un défaut d'entretien des espaces verts ? Antoine Pierrot, adjoint à la transition écologique, s'est expliqué longuement.

« Nous avons besoin du vivant pour vivre nous-mêmes ».

L' élu déroule ensuite : « **Des espaces verts de prestige continueront d'être tondu et d'autres espaces verts seront plus naturels** ».

Guillaume Lekieffre, élu à la propreté, a fait une annonce importante : « La MEL a passé un partenariat avec Nicollin*. Ces derniers viennent chercher vos encombrants dans les trois jours du lundi au samedi, c'est mieux que trois semaines »*. Après quelques éclaircissements sur le manque de propreté sur le parking Village en Flandres, Gilles Dumez a répondu aux questions liées au stationnement.

En effet, une riveraine a évoqué le cas de la rue du 8-Mai-45, où de nombreuses voitures stationnent la journée, car la rue n'est située qu'à 400 m du métro, empêchant les habitants de se garer. Alors une future zone bleue est-elle à prévoir ? « Si les habitants de la rue y sont favorables, pourquoi pas », indique Gilles Dumez.

Pour finir, il a été question des projets immobiliers du quartier. Certains ne soulèvent plus de problème et sont lancés comme ceux de la rue Nadaud ou du site Gruson. Pour celui de la ferme Maschelein, 75 logements dont 40 % de locatifs, « les travaux prendront un peu de retard, le permis est légal mais la cession n'est pas faite ». Beaucoup se sont émus du bruit de la rocade pour les futurs locataires, mais Nicolas Burlion a indiqué que « ces logements vont servir de mur anti-bruit pour le quartier et seront eux-mêmes isolés phoniquement ». Quant à l'avenir du site des Briqueteries du Nord, dont la vente a eu lieu en décembre, la Ville a convié les habitants à une réunion de concertation le 23 mars. Nous y reviendrons dans le prochain Lambersart Info.

*Nicollin 0 805 288 396

Je Participe
Donnez votre avis



La prochaine assemblée de quartier se déroulera au Pacot-Vandracq le jeudi 31 mars au Pôle animation à 20h et le samedi 2 avril à 9h au parc Jean-Louis Borloo.



Des temps forts pour Co-construire

Les assemblées de quartier nouvelle formule, ce sont aussi des temps forts, le samedi matin suivant la réunion publique, pour échanger et avancer sur un sujet précis.

Échanges sur la place de la Victoire

Après l'assemblée du quartier Bourg-Mairie, une trentaine d'habitants se sont retrouvés le samedi 26 février place de la Victoire, pour échanger sur sa réhabilitation.

Il a été annoncé qu'étant donné l'état médiocre des trottoirs, des travaux d'urgence vont être effectués très prochainement, sur environ deux tiers du trottoir. L'objet de la réunion était davantage de réfléchir ensemble au réaménagement ultérieur de la place, qui pourrait être réalisé en fin de mandat. Quelle place pour le stationnement, quelle place pour les plantations, que les riverains souhaitent revoir, comment signaler les pistes cyclables, comment apaiser la circulation... Autant de questions qui ont été soulevées. Dans l'ensemble, les participants souhaitent que l'on passe de la physionomie de rond-point à une véritable place.



Le point rue Braille

Dans le quartier Nord-Ouest, le temps fort du samedi 12 mars était consacré à la rue Braille. Plusieurs élus et les partenaires de la Ville (Club de prévention FCP, association des AJONcs, centre social Lino-Ventura) ont rencontré une douzaine d'habitants pour échanger sur un secteur qui concentre les efforts communs d'amélioration depuis plus d'un an.

De nombreux enfants étaient également présents. Il faut dire qu'ils étaient concernés puisqu'on a évoqué la rénovation réalisée de l'aire de jeux, celle du terrain de football qui reste encore à finaliser, le succès des animations proposées... Des réclamations ont porté sur la présence trop importante de pigeons, le manque de bancs, de poubelles extérieures, l'état de certains logements...

Un composteur collectif a également été inauguré au jardin partagé.

Je Participe

Donnez votre avis



C'est en cours

Quel projet au 117 rue du Bourg ?



La propriété de 1600 m², située au 117 rue du Bourg, est en cours de vente au promoteur immobilier Duval. Comme pour tout projet immobilier, conjointement avec le promoteur, une concertation est organisée par la Ville auprès des parties prenantes du secteur. Deux réunions se sont déjà déroulées à la ferme du Mont Garin. La première, le 3 mars, a rassemblé une trentaine de personnes autour des élus, de représentants du promoteur et du cabinet d'architecte. Nicolas Burlion, conseiller municipal en charge de l'urbanisme, a rappelé les besoins et attentes de la Ville, notamment en matière de logements, et la volonté de dynamiser ce centre Bourg. Si la présentation du cadre réglementaire, avec la possibilité théorique de construire au maximum un bâtiment de 5 étages et de 70 logements, a suscité de vives réactions dans le public, le travail en ateliers a permis à chacun d'exposer ses craintes



et ses attentes dans un climat constructif. La plupart des demandes va dans le même sens : maintien de la longère existante, proposition d'un café ou d'un restaurant à l'intérieur, hauteur réduite du bâtiment à construire, limitation des vis-à-vis avec les maisons existantes, qualité architecturale, maintien de la biodiversité et des espaces verts, importance des places de stationnement...

La seconde réunion a permis de travailler sur la construction d'un cahier des charges plus précis. Le 7 avril, le projet prenant en compte ce cahier des charges co-construit sera présenté par le promoteur.

Champ de courses : des demandes rationnelles

Comme la ville s'y était engagée à la suite de l'assemblée de quartier Canon d'Or-Champ de courses, une rencontre s'est tenue le 9 mars en soirée sur le terrain de la rue Marcel-De-Rycke pour évoquer les problématiques spécifiques au secteur. Une quinzaine de personnes, qui pour la plupart se connaissaient, ont détaillé leurs attentes. Elles souhaitent ainsi l'implantation d'un local à vélos, plus vaste qu'un simple box à vélos, qui soit positionné derrière les garages de l'immeuble Partenord. Idée supplémentaire : créer à proximité un espace de rangement des containers de poubelles. Le dépôt régulier d'encombrants dans le fond de l'impasse a d'ailleurs été signalé. Certains habitants souhaitant davantage fleurir les devantures d'habitations, la procédure de demande d'aménagement de fosse auprès de la mairie a été rappelée. Concernant la circulation, on a discuté des moyens de réduire le trafic de passage. En conclusion, Héroïse Gerber, adjointe à la démocratie participative, a expliqué que certaines demandes peuvent être traitées rapidement, mais que d'autres nécessitent un financement plus important ou une programmation donc une concertation plus large.

« Repensons l'avenue Becquart » : prochaine étape le 30 mars

Jeudi 23 février, une soixantaine de Lambersartois se sont retrouvés pour des ateliers de travail autour des déplacements avenue Becquart. En préambule à cette réunion qui se tenait au castel Saint-Gérard, Emmanuel Magdelaine, adjoint du quartier Canon d'Or-Champ de courses, a rappelé l'historique de la démarche : l'appel à contribuer sur le sujet de la mobilité avenue Becquart et plus largement au Canon d'Or en décembre-janvier, puis la première réunion du 22 janvier où ont été présentées des études de la MEL et d'Illévia et où une centaine de participants ont pu évoquer leurs attentes. Cette réunion a permis d'établir « un certain nombre de pré-requis qui seront le cadre de la discussion ». Gilles Dumez, adjoint à la mobilité et aux déplacements, les a présentés : le trafic de passage à réduire, la nécessité d'avoir une place accrue pour les piétons et les cyclistes, le maintien de la desserte des bus dans les deux sens avenue Becquart, la sécurisation des traversées de voie et une végétalisation à créer.

À l'invitation d'Héroïse Gerber, les participants ont ensuite planché sur 4 thématiques avec l'aide du personnel de la ville et d'élus : la mise en place possible d'une circulation à sens unique et tête-bêche avenue Becquart, à partir de l'avenue Pottier, et dans quel sens ; le partage de la circulation possible entre l'avenue Becquart et la rue de l'Abbé-Lemire ; la mise en place possible d'écluses ou de chicanes avenue Becquart ; enfin la question de la mobilité en 2030, un atelier animé par les membres du groupe de citoyens « Lambersart Demain ».

Des ateliers menés dans un esprit très constructif dont il ressort que les avis sont partagés sur l'aménagement à choisir. Emmanuel Magdelaine a terminé la réunion en annonçant les prochaines échéances : communication de l'aménagement expérimental choisi par la municipalité le 30 mars, présentation de la proposition d'aménagement sur le terrain aux habitants, présentation du projet détaillé travaillé par la MEL fin juin,



travaux d'aménagement pendant l'été, et début de l'expérimentation en septembre, pour 6 mois. « Pendant l'expérimentation, les parties prenantes seront encore consultées », a signalé Héroïse Gerber. Nicolas Bouche, maire, a clos la réunion en expliquant : « Le pari de la concertation est selon moi réussi. Il y aura sûrement des décus par le choix de l'aménagement, mais c'est vraiment votre travail qui permettra aux élus de trancher ».

> Retrouvez le compte-rendu complet de cette réunion sur lambersart.fr, ainsi que la proposition d'expérimentation à partir du 30 mars.



Avec La boîte à Vélow, testez le vélo-cargo

Une drôle de boîte jaune a fait son apparition du côté des jardins du Colysée. On ne peut pas ne pas la voir, et c'est fait pour ! Cette Boîte à Vélow, comme c'est inscrit dessus en grand, contient deux vélos-cargos. C'est un dispositif de location expérimental proposé par l'association Vélowomon, avec l'accord de la Ville qui a mis à disposition le terrain. Une nouvelle étape pour cette association qui est née en 2015, avec la Lambersartoise Sira Keïta qui a fédéré autour d'elle

quelques convaincus par l'intérêt du vélo-cargo dans le cadre de la transition écologique et s'est depuis beaucoup activée pour le promouvoir. Bénévole au départ, elle a même quitté son travail précédent pour devenir salariée de l'association et développer son activité. L'association possède ainsi 3 modèles de vélos-cargos, le triporteur, avec 3 roues et un large bac avant, le biporteur, avec deux roues et un bac avant et le vélo rallongé, le longtail, qui permet

de transporter deux enfants à l'arrière. « Forte de ces trois modèles, Vélowomon fait depuis quelques années la promotion du vélo-cargo en le faisant tester lors d'événements organisés par des collectivités ». L'association propose aussi des locations sur 7 jours. De quoi tester et répondre aux questions qu'on se pose : est-ce lourd ? Vais-je savoir en faire ? Faut-il prendre un vélo avec assistance électrique ou pas ? Avant de passer ou pas à l'achat « car un des freins au développement du vélo-cargo c'est son coût, d'environ 4 000 € »

C'est dans cette dynamique que la Boîte à Vélow est donc née. « C'est de l'intérêt général, il n'y a pas de rentabilité, cela se fait grâce à une volonté politique, notamment de cette municipalité, à des appels à projet, et à un partenaire mécène pour la borne à vélos ». La situation sur les berges de la Deûle favorise un essai en toute sécurité. Et l'utilisation est simple et sécurisée sur votre mobile, à partir du site internet qui délivre des codes pour ouvrir la "boîte" et pour détacher le vélo de sa borne. Alors, n'hésitez pas, testez cette solution de mobilité douce !

Renseignements : velowomon.com

Associatif & Citoyen

Thibaut Branquart, musher vice-champion du monde

Rappelez-vous, en décembre dernier, Thibaut Branquart, musher expérimenté, annonçait avoir été sélectionné par la fédération française pour représenter son pays à la polar distans, une course de 300 kilomètres qui se déroulait en Suède, tout à côté de son centre d'entraînement situé en Norvège. « Une fierté, un honneur » disait-il. Il peut à nouveau être fier de lui, car notre musher lambersartois a remporté la médaille d'argent de l'épreuve en catégorie 8 chiens ! La météo était du côté de Thibaut, « proche des conditions d'entraînement, peu de neige, un froid relatif compris entre -5 et -10°, sauf dans la troisième partie de la course, et une piste rapide adaptée aux caractéristiques des chiens ». D'accord, les conditions étaient réunies, mais la tactique et la bonne préparation des chiens sont pour beaucoup dans son succès. Les chiens justement, Thibaut Branquart en possède 10 quand certains adversaires en ont une centaine, dans lesquels les mushers doivent en sélectionner 8, ce qui lui fait dire en riant : « Je ne suis pas le PSG, mais plutôt

Boulogne-sur-mer. » En plus d'un bon équipage, le musher l'ajouée fine au niveau tactique. En effet, la course de 30h comprend trois étapes, 80, 120 et 90 km avec l'obligation de deux arrêts de 4 et 6h ou de 6 et 4h. « Au premier check-point, j'arrive 4^e et je choisis de m'arrêter 4h quand la plupart des adversaires ont décidé de s'arrêter 6h en vue de l'étape de 120 km » confie-t-il. C'est là que la course s'est jouée puisque Thibaut Branquart arrive 2^e de l'étape avec suffisamment d'avance. La troisième étape ne sera pas une partie de plaisir pour autant : « Les températures avoisinaient les -25° et mon chien leader n'a pas pu reprendre la course ». C'est donc avec un nez dans le rétroviseur que le musher a terminé la course en 31h, avec 20 mn de sommeil au compteur. Quid du futur ? « En mars 2023, les championnats du monde proposent une course de 600 km sur l'arc

polaire ». Ce n'est pas la même limonade : « C'est un gros projet qui demande plus de sponsors et de préparation », mais Thibaut Branquart a un an pour s'y préparer. Encore bravo à lui.



Tribunes

Sobriété

La guerre en Ukraine et la crise géopolitique que nous vivons agit comme un révélateur de nos difficultés sociétales. Elle s'est rapidement transformée en crise énergétique. Comment se déplacer, se chauffer, consommer ? La sobriété s'impose désormais dans nos vies.

La sobriété comme un choix conscient inspiré par la raison. C'est une éthique de vie, source de satisfaction et de bien-être profond. Aujourd'hui, elle représente un positionnement politique : un acte de résistance en faveur de la terre, de la liberté, de l'Humanité. C'est aussi une nécessité économique, pour nos familles mais aussi pour une collectivité comme la Ville de Lambersart.

À Lambersart, sur l'éclairage public et le chauffage (écoles, salles...), il nous faut continuer à agir en profondeur (passage au led, extinction nocturne, panneaux photovoltaïques, isolation...). Sur l'usage massif du vélo dans la ville, il faut aussi aller vite (box, voies cyclables...). Sur la consommation et la nature en ville, nous devons progresser rapidement (cantines, arbres...)

C'était déjà urgent, ça l'est encore plus aujourd'hui. Élus et habitants de Lambersart, ensemble, nous pouvons nous mobiliser pour aller vers une sobriété heureuse.

Groupe "Un nouveau souffle pour Lambersart"

unnouveausoufflepourlambersart@gmail.com

Lambersart l'européenne



Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, les ennemis d'hier ont pensé à l'avenir et à préserver la paix. Winston Churchill souhaite construire les États Unis d'Europe. Charles de Gaulle et Konrad Adenauer scellent la paix et l'amitié entre les peuples.

Dès 1970, la ville répond en se rapprochant de Viersen, il y a donc plus de 50 ans et ce jumelage est actif, pas pour les élus entre eux seulement, mais pour les forces vives scolaires, associations, scouts éclaireurs, cyclistes... Si nous sommes proches de Kaniv en Ukraine, c'est parce que cette ville est elle-même jumelée à Viersen. Les amis de nos amis sont nos amis. Puis en 1992 la ville s'est tournée vers la Grande Bretagne, plus précisément Southborough. Lambersart œuvre depuis longtemps au rapprochement entre les peuples et envers une Europe concrète et pacifique. Nous soutenons l'Ukraine.

Le dialogue doit se poursuivre inlassablement, la diplomatie doit être toujours tentée, et il faut encore plus d'Europe ! L'association Lambersart Kaniv Ukraine a mobilisé pour aider les Ukrainiens. Soyons solidaires !

"La guerre est toujours un ultime recours, un constat d'échec, c'est toujours la pire des solutions, elle amène la mort et la misère" (Jacques Chirac).

Groupe "Lambersart avec vous"

contact@lambersart-avec-vous.fr

Nos mobilités

Jusqu'au 4 avril, la MEL recueille nos avis sur les mobilités de demain. Il y est question de lignes de tramway et de bus à haut niveau de service destinés à compléter le réseau actuel.

Notre ville subit les conséquences d'un schéma de déplacements mal pensé hier. Trois ponts au-dessus de la Deûle font converger un nombre important de véhicules dans nos rues matin et soir avec pour conséquences : bouchons, insécurité, pollution...

Les propositions de la MEL n'offrent aucune réponse à cette problématique et n'amélioreront pas le quotidien des Lambersartois désireux de se déplacer en transports collectifs. Notre ville est la grande oubliée des tracés proposés.

Agir contre les émanations de Gaz à Effet de Serre implique de penser les transports en commun en favorisant la connexion à des parkings situés en périphérie de la métropole, en réfléchissant à l'interconnexion des différents moyens de déplacement (trains/bus/vélo...) et en les rendant gratuits.

Rendre aux Lambersartois des rues sécurisées passe par un schéma de déplacement mieux pensé au niveau local mais aussi au niveau de notre métropole. L'un ne marche pas sans l'autre. Exprimons notre mécontentement sur le site de la MEL. (<https://participation.lillemetropole.fr/>)

Groupe "Lambersart sociale, écologique et solidaire"

lambersart.sociale.ecologique@gmail.com
FB: @elusLambersart.sociale.ecologique.et.solidaire



Les photos du mois sur Instagram




   @villedelambersart
PEACE UNITY LOVE AND HAVING FUN à la salle Malraux



   @villedelambersart
Les magnolias en fleur avenue de l'Hippo



   @villedelambersart
soutien à l'Ukraine



Les jeunes prennent le contrôle de nos réseaux !

C'est le Conseil des Jeunes qui a réalisé une story pour présenter sa Gaming Network numéro 5 ! Des idées à la prise de vue jusqu'à la publication, ils ont eu l'occasion de découvrir la façon de communiquer via les stories Instagram. Un grand bravo pour leurs idées mais aussi pour cet événement, réalisé en (grande) partie par les jeunes. La story complète, et avec le son, est à retrouver en story à la Une sur Instagram (Ville de Lambersart)



Augmentation de l'activité sur le groupe Facebook Nous sommes lambersartois :

Vu sur le groupe Nous sommes lambersartois

Si vous êtes sur ce groupe, vous avez pu remarquer ces derniers temps différents signalements des habitants. Ce groupe nous permet de recenser les demandes et de vous apporter des réponses. Un travail de modération est également effectué sur ce dernier. Ce groupe, c'est surtout du partage d'information et des bonnes actions entre habitants : une proposition de faire du sport ensemble, une recherche d'assistante maternelle...

Mais aussi, une journée de partages positifs à l'initiative de certains !

Merci à tous pour votre présence sur le groupe et pour la création de cette communauté.



317 nouveaux membres en février 2022



219 publications en février 2022



2 660 commentaires en février 2022



PAS ENCORE ABONNÉ AUX COMPTES
"Ville de Lambersart" ?
C'est le moment de nous suivre !



Sorties

Culture

ANIMATION

26 MARS • 15H À 17H

Café broderie - Colysée

Les œuvres de Jacques Trivic nous ont inspirés... Apportez votre ouvrage (et votre mug) et venez broder...
> Gratuit, arrivée libre, public adultes, réservation obligatoire au Colysée 03 20 006 006.

CONCERT

26 MARS • 20H30



Concert Vivaldi

Eglise Notre-Dame de Fatima
Association Musique et Liturgie Fatima Lambersart
Dixit Dominus RV595 pour soli, chœur, orgue et orchestre.
En solidarité avec l'Ukraine. > Entrée libre.

CONCERT

27 MARS • 15H

Concert de printemps

Salle André-Malraux
Ensemble vocal Atout chœur
> Tarif : 3,5€ / gratuit pour les moins de 12 ans.

CONFÉRENCE

31 MARS • 19H

Aux sources de la création

Colysée
Bruno Gérard, commissaire de l'exposition Trouble pictural saison 4, vous propose un voyage aux sources de la création de la Pommeraiie. > Tarif : 3€, public adultes, réservation obligatoire au Colysée 03 20 006 006.

SPECTACLE

2 AVRIL • 15H



Gérémy Crédeville

Salle André-Malraux
L'humoriste d'origine lambersartoise se produira au profit de l'Ukraine. À partir de 12 ans.
Tarif unique : 20 €.
> Réservations sur www.lambersart.fr

CONCERT

2 AVRIL • 20H

Concert de printemps

Salle André-Malraux
Orchestre d'harmonie de Lambersart
> Tout public, gratuit.

EXPOSITION

2 ET 3 AVRIL • 10H À 18H

Salon Lambersart

Ferme du Mont Garin
Association des Artistes Lambersartois
Exposition des œuvres des artistes de l'association, d'artisans d'art et des enfants du CAL Canteleu.
> Entrée libre.

ANIMATION

3 AVRIL • 14H À 18H

Rencontre artistes-habitants

Parc du Castel Saint-Gérard
Collectif Lamb'Art
Vous souhaitez exposer de l'art à vos fenêtres dans le cadre des Fenêtres qui parlent du quartier du Canon d'or, du 7 mai au 5 juin, sur le thème "Oasis nature"? Venez rencontrer les artistes et leurs œuvres.

DANSE

3 AVRIL • 15H ET 17H

Gala de danse

Salle André-Malraux
Créa Danse - Sur le thème "Voyage autour du monde"
Tarif : 6€ / 4€ moins de 12 ans / gratuit moins de 2 ans.

ANIMATION

3 AVRIL • 15H

Atelier enfants-parents

Colysée
Atelier "Street art et mosaïque florale", animés par Patricia Zygomalas, artiste mosaïste et Meilleur Ouvrier de France. Pratique du "flakink", pratique qui consiste à combler les nids de poule par de la mosaïque. Une séance en intérieur suivie de deux séances en extérieur.
> Tarif : 3€, à partir de 8 ans. Réservation obligatoire au Colysée 03 20 006 006.

CONFÉRENCE

5 AVRIL • 14H

Les musiques du monde

Ferme du Mont Garin
Club Nord Madame
> Renseignements : 03 28 52 83 75.

VISITE

9 AVRIL • 15H

Visite guidée - Colysée

Avec une médiatrice du Colysée de l'exposition Trouble pictural saison 4.
> Gratuit, tout public, réservation obligatoire au Colysée 03 20 006 006.

SPECTACLE

10 AVRIL • 16H

Dance History X - Colysée

Déambulation chorégraphiée de la compagnie Chaabane dans l'exposition Trouble pictural saison 4.
> Gratuit, tout public.

MUSIQUE

19 AU 23 AVRIL

Stage de musique assistée par ordinateur

École de musique Arpèges
À partir de 10 ans
Tarif : 50 € / 30 € pour les élèves de l'école de musique.
Inscriptions et renseignements : Grégoire Poirrette 06 20 74 08 10 / Sébastien Vignals 06 49 57 19 27 / ecolede-musique@agemlam-lambersart.fr

CONFÉRENCE

26 AVRIL • 14H



Champollion - Ferme du Mont Garin

Club Nord Madame
> Renseignements : 03 28 52 83 75.

Printemps DE L'ART DÉCO



EXPOSITION ET PROMENADES

La Ville propose une exposition-quiz, "Avenue de l'Hippo, Art Déco et éclectisme" dans le cadre de sa 2^e participation au Printemps régional de l'Art Déco. Du 26 mars à fin août, au départ de la rue de la Carnoy ou du pont au niveau du Colysée, parcourez l'avenue de l'Hippodrome et découvrez les caractéristiques d'une trentaine de villas grâce à des panneaux disposés sur les grilles (lire aussi pages 14-15).

La Ville organise également des promenades guidées pour découvrir le patrimoine Art Déco de Lambersart.
Dimanche 3 avril : à 10h, promenade Art Déco Canteleu à pied ; à 15h, promenade Art Déco Bourg-Mairie à pied.
Dimanche 15 mai : à 10h, promenade Art Déco Canon d'Or à pied ; à 15h, promenade Art Déco Lambersart à vélo.
Samedi 21 mai : à 21h, promenade crépusculaire avenue de l'Hippodrome à pied, avec quiz et lampe de poche.
> Tarif : 3€ / Paiement sur place. Inscriptions : par mail patrimoine@ville-lambersart.fr à privilégier ; également par téléphone au 03 20 08 44 44, poste 546, et au Colysée 03 20 006 006.

CONCERT

30 AVRIL • 19H30

Soirée irlandaise

Centre Eugène-Duthoit

Association Verghelles

Concert des Frogits. Boisson et petite restauration sur place.

> Entrée : 7€ / gratuit pour les moins de 12 ans.
2 softs offerts aux adhérents.



Loisirs

BRADERIE

26 MARS • 19H À 13H

Braderie des enfants

Écoles Pasteur-Desrousseaux

Association Les enfants d'abord

Jeux, jouets, vêtements, matériels de puériculture. Accès par l'école Desrousseaux. Jeux dans la salle Eugène Duthoit. Espace restauration buvette.

ATELIER

28 MARS ET 25 AVRIL • 20H À 22H

Les lundis qui chantent

Centre Jules-Maillot

Soirée mensuelle de chant choral ouverte à tous.

> Tarif : 1€. Renseignements 06 17 54 75 87 ou ma.roger@yahoo.fr

ATELIER

2 AVRIL • 10H À 12H

Repair café - Collège Anne-Frank

FCPE Collège Anne-Frank

Apportez vos objets à réparer, des bénévoles vous aideront à leur donner une seconde vie. Si vous avez des compétences en matériel ménager ou informatique, rejoignez les bénévoles.

Avec la participation du centre social Lino-Ventura.

Stand de l'Adav avec marquage des vélos, atelier réparation de vélos.

Off N' Bach



SPECTACLE 29 AVRIL

Saisis dans leur répétition de musique classique par le fantôme d'Offenbach, comme envoûtés, deux chanteurs et un pianiste basculent dans l'univers du grand compositeur. Ils mêlent alors récital lyrique et théâtre pour proposer une fantaisie musicale déjantée qui vous fait redécouvrir toutes les facettes de l'œuvre du grand Jacques. Ne manquez pas ce spectacle proposé par la compagnie La Reine de Cœur dans le cadre de la saison culturelle à Malraux !

> Vendredi 29 avril à 20h, salle André-Malraux. Tarif : 12 / 8 / 4 €. Billeterie en ligne sur www.lambersart.fr ou au service culture au Pôle Animation, 1 avenue du Parc, ou sur place le jour-même.

ANIMATION

2 AVRIL • 16H15 À 18H15

Carnaval - Centre Eugène-Duthoit

Bibliothèque pour tous

Animation pour les enfants : venez déguisés. Histoires, masques à décorer, pantin à fabriquer, goûter...

BRADERIE

3 AVRIL • 7H À 13H

Vide-grenier de Châteaux Verghelles

Rues Robert-Schuman, Jean-Moulin, du 8-Mai-1945

Union des Déficiants Visuels

ANIMATION

3 AVRIL • 14H

Fête de printemps



Parc du Castel Saint-Gérard

Les Amis du Castel Saint-Gérard

Dans le cadre des Quatre saisons du Castel. Grand jeu de plein air, atelier d'écriture, activités créatives, atelier laine et tricotage, jeux de société, ateliers jardinage et troc de graines, buvette et restauration.

> Entrée libre.

JEU

29 AVRIL • 20H À 23H

Jouons en ludo

Ferme du Mont Garin

Soirée bar à jeux. Venez découvrir des jeux entre amis! À partir de 18 ans. Gratuit.

Droit d'entrée : une boisson non alcoolisée.

> Sur inscription sur www.lambersart.fr

Ciné

COMPAGNONS

28 MARS : 15H ET 20H / 29 MARS : 17H30

MAISON DE RETRAITE

28 MARS : 17H30 / 29 MARS : 15H ET 20H

GOLIATH

31 MARS : 20H / 4 AVRIL : 18H / 5 AVRIL : 16H ET 20H30

PERMIS DE CONSTRUIRE

31 MARS : 17H30 / 4 AVRIL : 16H ET 20H30 /

5 AVRIL : 18H30



LE TEMPS DES SECRETS

6 AVRIL : 14H30 / 7 AVRIL : 18H / 11 AVRIL : 18H / 12 AVRIL : 14H30

NOTRE-DAME BRÛLE

6 AVRIL : 17H / 7 AVRIL : 20H30 / 11 AVRIL : 20H30 / 12 AVRIL : 17H

ALORS ON DANSE

6 AVRIL : 20H / 7 AVRIL : 16H / 11 AVRIL : 16H / 12 AVRIL : 20H

Trouble pictural

SAISON 4

EXPOSITION JUSQU'AU 10 AVRIL

Il vous reste deux semaines pour découvrir la magnifique exposition "Trouble pictural, saison 4" au Colysée.

Pour la 4^e fois, Lambersart expose des artistes de l'atelier du centre spécialisé belge La Pommeraie, en partenariat avec la Fondation Paul-Duhem. Cet atelier de dessin et de peinture a permis l'émergence, parmi des personnes "différentes", de véritables artistes jouissant d'une grande reconnaissance au point qu'une fondation a été créée pour conserver et valoriser leurs œuvres. Vous découvrirez les œuvres de 14 artistes, avec un zoom sur le travail de Jacques Tropic, décédé récemment. > Au Colysée, jusqu'au 10 avril, du mercredi au dimanche de 13h à 18h, tel 03 20 006 006.



La photo du mois
Parc Jean-Louis Borloo
"Indiscrétion?"

Photo Daniel Parent®
Membre du Photo Club de Lambersart
Infos club : michel.vaillant@orange.fr
06 70 27 07 06

